

# Procédure Gestion de la cartographie des risques

Code: PRC.016.GDR.01.20

Visa de la fonction métier	Visa de la Présidence
- In State	MK
Date :	Date :

Auteurs : A. EL MOUSSELLY / H. OUAKACH

Date : 01/06/2020

Version : 1.0

Statut : Version Finale

	Objet de la diffusion			
Liste de diffusion	Pour Action	Pour Information	Pour Classement	
Gestionnaire des risques	X			
Toutes les Fonctions MDF	X	X		
Direction Contrôle & Risk Management	x	×	Х	

Gestion des risques
---------------------

Historique				
Version	Code	Date de mise en place	Auteur	Motif d'élaboration ou de mise à jour
1.0	PRC.016.GDR.01.20	01/06/2020	A. EL MOUSSELLY / H. OUAKACH	Procédure mise en place dans le cadre du projet Modélisation des Processus MedF

#### **Sommaire**

1.	GE	NERALITES	3
2.	LO	GIGRAMME TACHE-UTILISATEUR	6
3.	DE	SCRIPTION DE LA PROCEDURE	7
	1.	Effectuer un découpage	7
	2.	Déterminer le risque	7
	<b>3.</b>	Définir le risque	7
	4.	Valider la cartographie des risques	8
	<b>5</b> .	Insérer la cartographie des risques sur l'outil	8
	6.	Mettre en œuvre la cartographie	9
	<b>7.</b>	Mettre à jour la cartographie des risques	9
4.	MA	ATRICE DE CONTROLE	10

#### 1. GENERALITES

#### Objectif de la procédure :

Cette procédure décrit les modalités d'élaboration et de gestion de la cartographie des risques opérationnels qui consiste en :

- L'identification et l'évaluation des risques opérationnels liés aux diverses activités de Mediafinance banque et l'évaluation des dispositifs de contrôle ;
- La préconisation et la mise en œuvre des plans d'action et des mesures d'atténuation de ces risques ;
- La mise à jour périodique ou ponctuelle des cartographies des risques opérationnels.

#### Circulaire de référence

- Circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib N° 4/W/2014, du 30 octobre 2014 relative au contrôle interne des établissements de crédit;
- Directive 29/G/2007 de BAM relative au dispositif de la Gestion des risques opérationnels ;
- Politique de Gestion et Contrôle des Risques (Cf. POL.001);
- Procédure de « Gestion de la base incident » (Cf. PRC.017);
- Fiches de Contrôle de 1<sup>er</sup> niveau et 2<sup>ème</sup> niveau ;
- Rapports ISAE 3402 type 1 & type 2.

#### Processus de référence :

Gestion des Risques Opérationnels

#### **Acteurs Concernés:**

- Comité d'Audit & des Risques ;
- Comité du Contrôle Interne et des Risques ;
- Direction Contrôle & Risk management;
- Gestionnaire des risques ;
- Responsables de fonctions ;

#### Références externes de la procédure :

- 401/02-13 « Politique de gestion des risques opérationnels Groupe » de la BCP;
- Définitions des catégories d'événements ou sources majeures des risques opérationnels selon la circulaire n°29/G/2007 de BAM (Cf Annexe 1)
- Lignes de métiers selon Bâle II (Cf. Annexe 2);
- Catégories d'événements de risque opérationnel selon Bâle II (Cf. Annexe 3) ;
- Grilles d'évaluation de l'impact financier potentiel et la fréquence d'occurrence (Cf. Annexe 4);

#### Supports utilisés:

eFrontRisk BCP

#### Résumé de la procédure

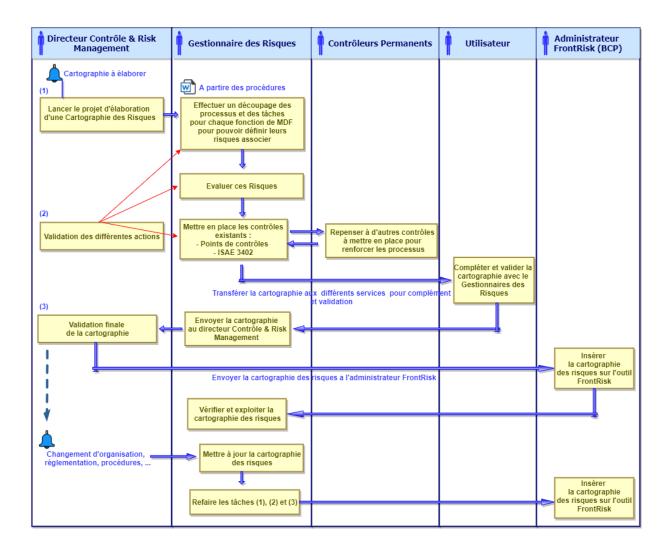
Action	Acteur	Elément déclencheur
Effectuer un découpage des processus, des activités et des tâches	Gestionnaire des risques	Suite à un besoin d'élaborer une cartographie des risques
Définir les risques	Gestionnaire des risques	Pour chaque tâche : un événement de risque (à partir des procédures).
Evaluer les risques	Gestionnaire des risques	Evaluer chaque risque
Recenser les contrôles existants	Gestionnaire des risques & Contrôleurs Permanents	Recenser les contrôles énumérés au niveau de : - La Procédure de travail ; - Les Rapports ISAE 3402 Type 1 & 2
Recenser les contrôles cibles	Gestionnaire des risques & Contrôleurs Permanents	Repenser à des contrôles à mettre en place pour renforcer le processus.
Echanger et Valider la cartographie	Gestionnaire des risques & Utilisateurs	Envoyer la cartographie aux utilisateurs pour complément et validation.
Validation finale de la cartographie	Directeur Contrôle & Risk Management	Faire valider la cartographie par le Directeur DCRM
Insérer la cartographie des risques sur l'outil	Administrateur eFrontRisk (BCP)	Dans le mois qui suit la réception de la cartographie des risques envoyées par le Gestionnaire des risques
Mettre à jour la cartographie des risques	Gestionnaire des risques	A chaque changement :  - De la procédure de travail ;  - Des fiches de contrôle (CP) ;  - Organisationnel, Réglementaire,

#### Règles de gestion

- Le risque opérationnel est défini par la circulaire BAM N° 29/G/2007 comme étant « le risque de perte résultant de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.
- La cartographie des risques représente l'image à un instant donné des risques potentiels liés à une activité.
- La cartographie des risques est un outil de bonne gestion qui répond aux besoins d'identification, d'évaluation et de suivi des risques, conformément à la réglementation en vigueur.
- La cartographie des risques a pour objectif de quantifier l'ensemble des risques que Mediafinance prend afin d'assurer une bonne rentabilité.

- La cartographie hiérarchise les différents scénarii qui peuvent perturber le fonctionnement normal des activités et qui vont engendrer des pertes certaines pour Mediafinance.
- L'identification des risques dans le cadre de la cartographie se base sur les risques identifiés sur les procédures de travail, sur les dires d'expert (utilisateurs), et également sur la collecte des incidents dans le cadre de la procédure « Gestion de la base incident » (Cf. PRC.017).
- Le Backtesting de la cartographie des risques avec la base 'incidents' a pour objectif de rapprocher les risques cartographiés avec les risques avérés afin de :
  - Dégager les risques avérés significatifs non cartographiés ;
  - Déduire les risques cartographiés non significatifs ;
  - Revoir la cotation des risques.
- Les risques identifiés dans la cartographie des risques doivent être répertoriés dans les référentiels de contrôle et ainsi avoir leurs points de contrôle (et vice versa, tout point de contrôle est créé suite à un risque identifié). Egalement, chaque contrôle identifié dans les Rapports ISE 3402 type 1 & 2 doit être par rapport à un risques avéré ou potentiel répertorié dans la cartographie des risques.
- La cartographie des risques peut être utilisée :
  - Dans la priorisation des missions lors de l'élaboration du plan d'audit annuel (Cf. Procédure Elaboration du plan d'audit);
  - Dans la préparation de la mission d'Audit Approche par les risques ;
  - Dans le calcul du ratio de solvabilité afin de quantifier le risque.
- La cartographie des risques opérationnels est dynamique. Elle doit être mise à jour au moins deux fois par an (début de semestre) au regard des incidents enregistrés dans la base "incidents" et la survenance d'un risque non répertorié (en collaboration avec le Responsable Contrôle permanent).
- La mise à jour interviendrait dans le cas de changements organisationnels ou réglementaires, de la mise en place des chantiers réduisant les risques (au sein d'un processus).
- La mise à jour des événements de risque (rajout, suppression ou modification des événements de risque et des contrôles), ou la prise en charge d'une évaluation spécifique d'un événement de risque est du ressort de la Fonction Gestion & Contrôle des Risques (Direction Contrôle & Risk Management).

### 2. LOGIGRAMME TACHE-UTILISATEUR



#### DESCRIPTION DE LA PROCEDURE

Elaboration de la cartographie des risques

#### Cette procédure se déclenche :

- Suite à un besoin d'élaborer une cartographie des risques pour un processus, une activité ou un service.

#### 1. Effectuer un découpage

La politique de gestion des risques à Mediafinance veut que tous les risques soient identifiés et cartographiés.

Afin d'élaborer la cartographie des risques, le Gestionnaire des Risques effectue un découpage des processus et des sous processus.

#### 2. Déterminer le risque

Ensuite la (es) procédure (s) relative (s) à chaque processus est découpée par opérations. Pour chaque opération un évènement de risques est déterminé. La définition de chaque risque est reprise en commentaire.

Un risque est également déterminé par les points de contrôle mis en place. Chaque point de contrôle est affecté à un risque.

#### 3. Définir le risque

La cartographie des risques opérationnels est formalisée par le Gestionnaire Risques à la suite des séances de travail tenues avec les responsables des fonctions concernées. Il procède de la manière suivante :

Identifier les événements de risque opérationnel sur la base des processus à la suite des réunions avec les Responsables métiers, et ce, conformément à la liste définie par Bank Al Maghrib, qui représente les catégories de risques potentiels.

Chaque événement de risque est associé à une ligne de métier et à une catégorie d'événement de risque conformément à la liste des catégories et des lignes de métiers définis par Bank Al Maghrib et les recommandations de Bâle II.

Le Gestionnaire des Risques doit ensuite définir une cause pour chaque risque :

- Défaillance des procédures ;
- Défaillance du Système d'information ;
- Défaillance du matériel :
- Défaillance des ressources humaines.

Chaque cause de risque est ensuite reliée à une catégorie baloise :

- Exécution, livraison et gestion des processus ;
- Clients, produits, pratiques commerciales et réglementation ;
- Dommages aux actifs corporels;
- Dysfonctionnements de l'activité et des systèmes ;

- Fraude externe ;
- Fraude interne:
- Pratiques en matière de sécurité sur le lieu du travail.
- Evaluer les impacts avérés et potentiels des risques identifiés en prenant en compte le dispositif de contrôle existant, selon les échelles d'évaluation qualitatives.

Chaque événement préalablement identifié fait l'objet d'une évaluation/estimation en risque fondée sur l'appréciation de :

- Son impact financier potentiel : Perte potentielle en cas de survenance

Le Gestionnaire des risques, doit définir la conséquence du risque :

- . Perte financière Directe;
- . Perte financière indirectes :
- . Les manques à gagner;
- . Les suspens ;
- . Et les conséquences non financières.
- Sa fréquence annuelle d'occurrence : Nombre de cas de survenance potentiels par année.
- La qualification de son impact financier maximal : critique ou non critique
- Recenser les contrôles existants pour chaque événement de risque et l'évaluer selon une échelle qualitative d'évaluation du niveau de maîtrise (CF. Grilles d'évaluation en Annexe N°5);

Lors des séances de travail avec les responsables métiers, les gestionnaires procèdent à l'inventaire des contrôles existants (procédures, circulaires, contrôles manuels, visuels et automatiques) ;

- Proposer lors des entretiens, les plans d'action nécessaires au renforcement du dispositif de maîtrise du risque afin d'atténuer l'exposition au risque ;
- Inventorier les indicateurs d'alerte le cas échéant.

Une fois la cartographie finalisée, il faut la transmettre aux fonctions concernées pour validation.

#### 4. Valider la cartographie des risques

Le Gestionnaire des risques Mediafinance doit obtenir la validation de la cartographie des utilisateurs et de son Responsable hiérarchique (Directeur Contrôle & Risk Management).

#### 5. Insérer la cartographie des risques sur l'outil

Après validation, le Gestionnaire des risques Mediafinance envoie par mail dans le mois qui suit, à l'administrateur eFrontRisk BCP une demande d'insertion de la cartographie sur l'outil.

Une fois insérée, l'administrateur notifie le gestionnaire des risques Mediafinance par mail.

Le Gestionnaire des risques Mediafinance doit vérifier, par la suite, que la cartographie des risques est insérée sur eFrontRisk

#### 6. Mettre en œuvre la cartographie

Après cette validation le Gestionnaire des Risques informe à son tour le Responsable du Contrôle Permanent. Ce dernier doit programmer un plan d'action à retenir pour la résolution des risques (Cf. Procédure Plan d'atténuation).

La sélection des plans d'action s'effectue sur la base de la hiérarchisation des événements de risque par ordre de priorité et selon leur score, leur niveau de maîtrise, et la criticité de leur impact maximal.

Le Responsable du Contrôle Permanent est tenu de présenter, au Comité du Contrôle Interne & des risques, le plan d'actions retenu et en assurer le suivi.

#### 7. Mettre à jour la cartographie des risques

Le Gestionnaire des Risques mène les analyses nécessaires à l'insertion du nouveau risque, ou à la mise à jour d'un risque existant.

Cette mise à jour se déclenche à la suite de :

- La mise à jour de la base incident (Cf. Procédure Gestion de la base incident);
- Un changement de la réglementation impactant la cartographie des risques ;
- L'insertion de nouveaux contrôles ;
- La survenance très fréquente d'un incident avec un impact fort ;
- Une recommandation d'une mission d'audit interne ou externe ;
- La survenance d'un incident dans le cadre d'un Benchmark dans une autre banque.

Il doit refaire toutes les tâches énumérées ci-dessus (Cf. Paragraphes 4, 5 et 6).

Ensuite il envoie la cartographie mise à jour à l'administrateur eFrontRisk BCP afin de l'insérer sur l'outil. Après insertion, ce dernier doit en informer le Gestionnaire des risques afin de vérifier la cartographie sur l'outil.

Le Gestionnaire des risques Mediafinance doit vérifier, par la suite, que la cartographie des risques a été mise à jour sur eFrontRisk.

## 4. MATRICE DE CONTROLE

Nom de l'opération	Responsable de l'opération	Matérialisation
Découpage des processus	Directeur Contrôle & Risk Management	Cartographie des risques
Détermination des risques	Directeur Contrôle & Risk Management	Cartographie des risques
Définition des risques	Directeur Contrôle & Risk Management	Cartographie des risques
Validation des risques	Directeur Contrôle & Risk Management	Cartographie des risques
Validation de la cartographie des risques	Directeur Contrôle & Risk Management	Cartographie des risques
Implémentation de la cartographie des risques sur eFrontRisk	Directeur Contrôle & Risk Management	Impression de l'écran de eFrontRisk
Mise en œuvre de la cartographie des risques	Directeur Contrôle & Risk Management et Contrôle Permanent	Fiches de contrôle
Mise à jour de la cartographie des risques	Directeur Contrôle & Risk Management	Impression de l'écran de eFrontRisk

**ANNEXE 1:** 

## Définitions des catégories d'événements ou sources majeures des risques opérationnels selon la circulaire n°29/G/2007 de BAM :

- ✓ Fraude interne: Tout acte impliquant au moins une partie interne à l'établissement et visant à détourner des biens, des règlements ou des paiements, ou à contourner des dispositions légales ou réglementaires (ex : Informations inexactes sur les positions, vol commis par un employé, opérations ou activités non autorisées, transactions sciemment non notifiées, détournement de fonds, falsification de documents, délit d'initié, ou commissions occultes).
- ✓ Fraude externe: Tout acte imputable à des tiers visant à détourner des biens, des règlements ou des paiements, ou à contourner des dispositions légales ou réglementaires (vol, fraude, dommages liés au piratage informatique, contrefaçon, falsification de chèques, ...).
- ✓ Pratiques inappropriées en matière d'emploi et sécurité sur les lieux de travail : Tout acte non conforme au code du travail ou aux conventions collectives relatives à l'emploi, la santé ou la sécurité des employés, ou susceptible de donner lieu à des demandes d'indemnisation au titre d'un dommage personnel, d'atteinte à l'égalité des employés ou d'actes de discrimination, d'activités syndicales ou de responsabilité civile d'une manière générale.
- ✓ Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale : Tout manquement non intentionnel ou dû à la négligence, à une obligation professionnelle envers des clients ou imputable à la nature ou la conception d'un produit donné (ex : violation de la confidentialité des informations sur la clientèle, blanchiment de fonds, exercice illégal de certaines activités soumises à agrément, vente agressive, dépassement des limites d'exposition autorisées pour un client, ...).
- ✓ *Dommage aux biens physiques*: Destructions ou dommages résultant d'une catastrophe naturelle ou d'autres sinistres (vandalisme, terrorisme, ...).
- ✓ Interruption d'activité et pannes de systèmes: Dysfonctionnement de l'activité (interruption ou perturbation d'un service) ou des systèmes (matériel informatique, logiciel, télécommunication, ...)
- ✓ Inexécution des opérations, livraisons et processus : Problèmes dans le traitement d'une opération ou dans la gestion des processus ou des relations avec des fournisseurs et d'autres contreparties commerciales (ex : données incorrectes ou erronées sur des clients, pertes ou endommagement d'actifs de la clientèle, documentation légale insatisfaisante, gestion des sûretés inadéquate, inexactitudes dans les rapports externes, ...).

#### **ANNEXE 2:**

## Lignes de métiers selon Bâle II

Lignes de métiers	Liste des activités	
Financement des entreprises	<ul> <li>Prise ferme d'instruments financiers et/ou placement d'instruments financiers avec engagement ferme</li> <li>Services liés à la prise ferme</li> <li>Conseil en investissement</li> <li>Conseil aux entreprises en matière de structure du capital, de stratégie industrielle et de questions connexes, conseil et services en matière de fusions et de rachat d'entreprises</li> <li>Recherche en investissements et analyse financière et autres formes de recommandations générales concernant les transactions sur instruments financiers.</li> </ul>	
Activité de marché	<ul> <li>Négociation pour compte propre</li> <li>Intermédiation sur le marché interbancaire</li> <li>Intermédiation sur le marché monétaire</li> <li>Réception et transmission d'ordres portant sur un ou plusieurs instruments financiers</li> <li>Transactions pour le compte de clients</li> </ul>	
Banque de détail	<ul> <li>Réception de dépôts et d'autres fonds remboursables</li> <li>Prêts</li> <li>Crédits-bails</li> <li>Octroi de garanties et souscription d'engagements</li> </ul>	
Banque Commerciale	<ul> <li>Réception de dépôts et d'autres fonds remboursables prêts</li> <li>Crédits-bails</li> <li>Octroi de garanties et souscription d'engagements</li> </ul>	
Paiement et règlement	<ul><li>Opérations de paiement</li><li>Emission et gestion de moyens de paiement</li></ul>	
Courtage de détail	<ul> <li>Réception et transmission d'ordres portant sur un ou plusieurs instruments financiers</li> <li>Exécution d'ordres pour le compte de clients</li> </ul>	
Service d'agence	<ul> <li>Garde et administration d'instruments financiers pour le compte de clients, y compris la conservation et les services connexes, comme la gestion de trésorerie/de garanties</li> </ul>	
Gestion d'actifs	<ul><li>Gestion de portefeuille</li><li>Gestion d'OPCVM</li><li>Autres formes de gestion d'actifs</li></ul>	

#### ANNEXE 3:

## Catégories d'événements de risque opérationnel selon Bâle II

Catégorie BALE II	Sous catégorie BALE II	Exemples
		Erreur de saisie
		Erreur de routage des transactions
		Non respect d'une procédure Problème de communication
		Non respect des délais ou d'obligations
		Données de références erronées
		Décisions inappropriées, erreurs d'appréciations Erreur de manipulation du système
		Perte des chèques lors du transport, perte des valeurs,(Valeurs égarées)
	Saisie, exécution et suivi des transactions	Différence de caisse
		Défaillance d'enregistrement des contrats : oubli des garanties, oubli de faire signer le client sur un contrat de crédit
		Défaut de notifications aux clients
Exécution, livraison et gestion des		Défaut d'archivage par négligence : perte des dossiers clients, Perte de document
processus		Destruction non intentionnelle des archives
		Défaut ou inadaptation des pièces justificatives
		Défaut ou absence de mise à jour des données clients :Non mise à jour des bilans, absence de valorisation périodique des garanties,
		Erreur comptable
	Surveillance et notification financière	Manquement à l'obligation de notification inexactitude dans les rapports externes (pertes)
	Admission et documentation clientèle	Absence d'autorisation des clients, dossiers non signés,
		Documents juridiques absents/incomplets Accès non autorisé aux comptes
	Gestion des comptes clients	Données clients incorrectes (pertes)
		Actifs clients perdus ou endommagés par négligence Faute d'une contrepartie hors clientèle
	Contreparties commerciales	Divers conflits avec une contrepartie hors clientèle
	Fournisseurs	Sous-traitance Conflits avec les fournisseurs
		Violation du devoir fiduciaire/de recommandations
		Conformité/diffusion d'informations (connaissance de la clientèle,etc,) violation de la confidentialité de la clientèle
	Conformité, diffusion d'informations et devoir fiduciaire	atteinte à la vie privée
		Vente agressive Opérations fictives
		Utilisation abusive d'informations confidentielles
	Défauts de production	Produits inappropriées, mal conçus,  Défaut dans l'élaboration des modèles de contrat
		Tarification non appropriée (problème dans la conception de la
Ollowska www.double.comesticorea	Selection, parrainage et exposition	tarification) Défaut de définition des limites (risque de crédit et de marché)
Clients, produits, pratiques commerciales et réglementation		Défaut de sélection des clients : modèles de sélection erronés, non
commerciales et regiementation		testé, Pratiques commerciales abusives
		Non respect de la loi bancaire
		Non respect de la réglementation de travail Non respect des règles de fonctionnement des marchés organisés
	Pratiques commerciales de place incorrectes	Non respect des exigences réglementaires
		Non respect des exigences comptables et de communication financière
		Non respect de la législation fiscale
		Blanchiment et financement du terrorisme Non respect d'autres lois
	Services-conseil	Conflits sur l'efficience des prestations
		Bris de glace Détérioration matériel informatique
		Dégâts des eaux
Dommage aux actifs corporels	Catastrophes et autres sinistres	Incendie Vandalisme
		Tromblement de terre
		Innondation Terrorisme
		Indisponibilité de Logiciel, serveurs, applications
Dyefonctionnements de l'activité et		Télécommunications: indisponibilté de la ligne CFT
Dysfonctionnements de l'activité et des systèmes	Systèmes	
		Panne dans le matériel bureautique :PC, imprimante
		Interruption d'activités Vol qualifié/Détournement
		Hold up
		Usurpation d'identité et contrefaçon
Fuerrale externe	Vol et Fraude	Tirage croisés Effet de cavalerie
Fraude externe		Falsification de pièces justificatives
		Falsification de caution Falsification des valeurs
	Sécrité des systèmes	Piratage informatique Vols d'informations (avec perte financière)
		Vois d'informations (avec perte financiere) Détournement/ Malversation
		Connivence avec des tiers
		Subtilisation de carte monétique Subtilisation de formule de chèque
		Retrait frauduleux par MAN 14
	Vol et fraude	Vol chèques autos Tirage croisés
Fraude Interne		Falsification de pièces justificatives
		Opérations frauduleuses/ irrégulières Destruction malveillance de biens
		Contrefaçon
		Usurpation de compte/d'identité/etc corruption/commissions occultes
	Activité pop autorisée	Conservation de valeurs
	Activité non autorisée	Crédits fictifs Escompte chèques sans autorisation
	Relations de travail	Mauvaise gestion des carrières, des rémunération et des avantages
Pratiques en matière d'emploi et		Gestion des partenaires sociaux Manque de dispositif de sécurité physique
sécurité sur le lieu du travail	Sécurité du lieu de travail	Manque de couverture contre les accidents de travail
	Égalité et discrimination	Tous types de discrimination

#### ANNEXE 4:

## Fréquence et Impact

Fréquence	Score	Valeurs
1- Extrêmement rare	1	Moins d'une fois dans plusieurs années
2- Rare	2	jusqu'à une fois par an
3-Peu fréquent	3	Quelques fois par an
4-Fréquent	4	Quelques fois par mois
5-Très fréquent	5	Quelques fois par semaine
6-Permanent	6	Permanent : quelques fois par jour

Impact	Score	Valeurs*
1- Faible	1	< 0,5 kDH
2- Modéré	2	Entre 0,5 et 5 kDH
3- Moyen	3	Entre 5DH et 50 kDH
4- Fort	4	Entre 50 DH et 500 kDH
5- Majeur	5	Entre 500 DH et 5 000 kDH
6- Critique	6	Sup à 5 000 kDH